

PV de l'Assemblée Générale de la section NE-JU Le 04 mai 2023, en présentiel à Le Cerneux-Veusil

Début de l'Assemblée Générale à 19h14

Prise du PV de l'assemblée par Catia Vaucher, secrétaire.

Présentes :

Aeschbacher Julie, Bader Jessica, Baehler Corinne, Gagnebin Sandrine, Ghezzi-Gacond Magali, Glauser Pascaline, Grosjean Marion, Jaccard Michelle, Jeanneret Schmutz Martine, Lambert Louisianne, Maffei Maryline, Mussini Cécile, Pontarolo Nemitz Monica, Ricou Lucie, Riondel Sottas Anne, Roy Martine, Simon-Vermot Corinne, Tchomnoué Louise, Varrin Laurie, Vaucher Catia, Vonnez Yvonne, Voyame-Luzieux France, Vradis-Di stefano Sarah, Cali équilibre sarl, Wirz Toffolon Isabelle = 27 présentes

Excusées :

Argilli Liengme Natacha, Beck Damaris, Béguin Aline, Brunner Nathalie, Diaz Evelyne, Geiser Faustine, Jolidon-Houriet Vanessa, Latino Patricia, Libert-Ladhani Tania, Otieno Catherine, Montavon Gaëlle, Morel Ubersax Marie-Ange, Rohrer Cyndi, Wisard Valentine, Elmaleh Maud, Illide-Boulogne Sabine, Arnould Valérie, Grivel Ophélie, Lehmann Aline, Rochat Myriam, Schläppy Franziska, Werkmeister Isabelle

PREMIERE PARTIE : SECTION 19h14– 20h30

Mot de bienvenue par Marion : Elle présente l'OJ et un bref descriptif de « la Parenthèse », Jura.

La parenthèse Jura

Les représentantes sont malheureusement absentes pour maladie. L'accueil Parent-Enfant « La Parenthèse » a pour but d'encourager le développement de l'enfant et les compétences parentales. Cette institution sociale, reconnue d'utilité publique par le canton du Jura, est constituée d'une structure d'hébergement et d'une chambre de répit. L'équipe est composée de 2 éducatrices qui sont assistantes sociales. La structure d'hébergement accueille et soutient des familles en situation de vulnérabilité dont l'un des enfants est âgé entre 0 et 5 ans (préscolaire). Elle est constituée de 5 chambres familiales avec salle de bain privative et de pièces communes (cuisine, salle à manger, salon, salle de détente, buanderie). Les journées sont rythmées par des activités journalières et les rendez-vous personnels des familles. Des ateliers sont proposés pour encourager le lien Parent-Enfant et les compétences individuelles de chacun. Les repas de midi sont préparés par un cuisinier et offrent un moment de convivialité au sein de l'institution. Le soir, chaque famille est libre de s'organiser en fonction de ses besoins. Qui peut y être accueilli ? Une famille dont l'un des parents traverse des difficultés sociales, familiales et/ou psychiques. Exemples :

- Un ou des jeune-s parent-s (moins de 25 ans)
- Une mère souffrant de dépression post-partum ou de burn out maternel
- Un ou des parent-s épuisé-s



- Un parent vivant une situation d'isolement ou de maladie
- Un parent victime de violence (sans mesure d'éloignement)

Une chambre de répit est à disposition des familles (avec un enfant en bas âge) qui vivent une situation d'épuisement temporaire. Un des parents peut venir se ressourcer durant quelques nuits dans un environnement calme et chaleureux. Un ou une veilleur-se prend alors le relai avec le nourrisson qui ne dort pas et soulage ainsi l'ensemble de la famille. L'ouverture est prévue en Août 2023 à Develier. Site internet www.lapaj.ch Portes ouvertes date à définir.

Ouverture de l'Assemblée Générale

Mélanie J. ouvre l'assemblée. Le vote à main levée est accepté. 2 scrutatrices sont nommées ; Sarah V. et Jessica B. sont volontaires et désignées.

26 sages-femmes sont présentes ce soir. Sarah Vradis compte pour 2 voix (1 voix Sarah V. 1 voix Cali 'équilibre).

Avant le vote et à la demande de l'assemblée un tour de table pour présentation des sages-femmes est effectué.

Acceptation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale 2023 à l'unanimité par l'assemblée.

Bilan 2022 :

- Acceptation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2022

Accepté : 27 contre : 0 Abstention : 0

- Acceptation du rapport d'activité 2022 de la section NE-JU

Accepté : 27 Contre : 0 Abstention : 0

Marion G. présente les comptes 2022 : Lecture du rapport du fiduciaire. *Cf document Comptes 2022.*

- Acceptation des comptes 2022

Accepté : 27 Contre : 0 Abstention : 0

Perspectives 2023 :

- Présentation & acceptation du budget 2023

Marion G. présente le budget 2023 de la section. Elle conclue par un bilan positif de 3920.- CHF. *C.f. document résumé des comptes*

Compte des dossiers Mooncare : bilan positif de 6100.- CHF

Accepté : 27 contre : 0 Abstention : 0

- Présentation de l'organigramme

Julie A. présente l'organigramme qui n'a pas changé depuis l'année dernière. Le comité reste le même jusqu'à la fin de leur mandat de 2 ans (l'année prochaine).

Mandats internes : Sandrine G. représentante pour les hôpitaux de St-Imier et Bienne. Monica P. et Aline B. pour l'hôpital de Neuchâtel. Maeva P. pour Delémont.

Evelyne Diaz est devenue représentante/multiplicatrice e log.

Il n'y a pas de statuts pour ces mandats. Le comité a donc décidé de créer un contrat pour les mandats internes. Cf: *projet mandat interne*. Les mandataires sont bénévoles, mais le comité est ouvert à dédommager leur travail s'il était jugé plus important qu'estimé.

- Acceptation du projet pour les contrats mandats internes :

Acceptation : 27 contre : 0 Abstention : 0

Démissions/Admissions

74 membres au total pour 2023, dont 3 membres en section secondaire NEJU, contre 72 en 2022.

Marion G. annonce qu'elle ne continuera pas son rôle de comptable pour l'année prochaine. D'ailleurs tout le comité arrivera en fin de mandat (2 ans) et devra être voté l'année prochaine. Si des personnes sont intéressées à venir au comité, il faut envoyer votre candidature par mail. Nous cherchons activement un peu d'aide pour assurer le bon fonctionnement de notre section.

Nouvelles de la section

Site internet :

France présente le site de la section NEJU. www.sagesfemmesneju.ch

Nouveauté : la recherche sage-femme est en ligne. Les sage-femmes sont recensées en fonction du lieu de domicile et non par région de travail. Il y a un renvoi automatique sur le profil de FSSF. N'hésitez pas à envoyer un email à France (luzieux@yahoo.fr) si besoin de modifications sur le profil du site.

La liste des médicaments :

Pour le Jura la liste des médicaments qui pourront être prescrits par les sages-femmes a bien avancé. Cette liste permettra surtout d'aller chercher en pharmacie sans ordonnance, les principaux médicaments que la SFI utilise, de les donner aux patientes et les facturer (sur mooncare par exemple). Pour Neuchâtel ; Le recensement des médicaments utilisés a été fait. Prochaine étape, contacter le médecin cantonal.

Est-ce qu'on aura le droit de prescrire une ordonnance ? Pas forcément. Il y a le risque que la patiente ne se fasse pas rembourser, si c'est une ordonnance SF. C'est la sage-femme qui ira chercher les médicaments et qui peut les facturer.

Formation 2023/2024

Julie A. souligne le fait que le comité avait pour projet d'organiser une formation ou un évènement pour 2023, mais qu'au vu de la charge de travail et le peu de personnes que compte le comité, ce n'est pas possible. Elle lance donc un appel aux personnes susceptibles de vouloir s'impliquer dans l'organisation d'une formation ou évènement pour 2024. Cela peut être imaginer sous plusieurs formes ; en ligne (moins de travail et de frais), pour la journée de la SF ou pour la semaine de l'allaitement, Le comité est ouvert à toutes idées et aide !

Né-sens prévoit un gros évènement le 4 mai 2024 pour leur anniversaire. Les membres de Né-Sens sont déjà bien occupés pour cet évènement et ne pourront pas aider la section.

Jessica B. a été contacté par le responsable des formations de la FSSF. Alain Titenot serait intéressé de nous proposer une formation qui pourrait être proposé via par notre section. Le comité va contacter Alain Titenot pour en savoir plus.

Le comité a pour projet de marquer les départs en retraite. Avec Proffix nous ne pouvons pas voir quand une sage-femme stoppe son activité. Si vous le souhaitez, faites un email à la section pour annoncer votre départ.

Objectifs 2024 et divers :

Il y a quelques semaines Pascaline G, Mélanie et Catia ont été à la matinée « rencontre avec les partenaires de santé Neuchâtel ». Caroline Gallois-Viñas, Responsable de la cellule Cybersanté et directrice opérationnelle de la Structure Porteuse DEP Neuchâtel, nous a abordé et proposé de présenter brièvement le dossier informatisé du patient aux membres de la section. Une date vous sera communiquée dans les prochaines semaines.

La Croix-Rouge Neuchâtel s'est approchée des sages-femmes pour mettre en place une bonne collaboration entre les différents acteurs de santé de l'enfant (pédiatres Croix-Rouge et sages-femmes). On en saura plus dans quelques semaines.

Discussion autour de l'activité des sages-femmes et doulas :

Il y a quelques semaines, la FSSF a pris position par rapport aux Doulas, suite à des cas de prise en charge Doula jugés dangereux. Les doulas prennent de plus en plus de terrain, et se font connaître via les réseaux sociaux. Elles touchent ainsi, une grande partie des jeunes parents qui peuvent faire appel à elles. Elles proposent des accompagnements prénataux et post-partum. Certaines sages-femmes ont l'impression que les doulas leurs prennent une partie de leur métier.

Dans un futur proche, il faudra songer à une collaboration avec ces doulas, qui arrivent en masse. Les doulas offrent un large panel de prestations et se rendent très disponibles pour les couples. Elles ont depuis quelques années, une formation, mais qui ne les rend pas reconnues comme professionnelles de la santé, ni reconnues par les assurances. Pour l'instant, leur statut, dissuade forcément un grand nombre de parents par rapport au coûts que cela engendre.



En même temps, sur Neuchâtel il y a eu ces dernières années, beaucoup de sages-femmes indépendantes qui se sont installées. Cela peut impacter sur l'activité des SFI. En conférence des présidentes, l'inquiétude face au nombre de sages-femmes a aussi été soulevée surtout dans les villes. Et il en est même ressorti, que dans un futur proche, les sages-femmes devraient se diversifier dans leurs prestations, afin d'avoir du travail jusqu'à la retraite.

Un blocage des autorisations des droits de pratiques peut se faire, ça s'est déjà vu dans certaines grandes villes qui étaient surchargées. Mais pour l'instant, pour notre section, ce n'est pas le cas. Il faut aussi faire attention à ne pas bloquer les autorisations de pratiques trop vite, car une pandémie, des maladies, des grossesses, des départs en retraites, etc... Peuvent tout à coup faire qu'il n'y ait plus assez de sages-femmes indépendantes.

Le comité questionne l'assemblée par rapport aux doulas et à l'activité des SFI. On est plutôt soulagée du statut des doulas (non reconnues médicalement) et il en ressort surtout qu'on ne doit pas avoir peur d'elles mais plutôt promouvoir et défendre notre métier et nos compétences en tant que sages-femmes. Quant à la charge de travail, une seule personne a soulevé avoir vu son activité baisser cette année, mais cela peut aussi s'expliquer par une baisse de la natalité.

Le comité de section reste attentif à ce que toutes les sages-femmes puissent travailler dans les meilleures conditions et qu'il y ait du travail pour tout le monde et n'hésitera pas à faire le nécessaire si besoin auprès des médecins cantonaux.

Divers 1 : par Anne R. ; Le 13 mai aura lieu la première journée de promotion de la santé des femmes dans le Jura. Cette journée a pour but de faire découvrir les métiers autour de la santé de la femme ; ostéopathe, sexologue, sage-femme, physio pratiquant la rééducation périnéale, ... pour que les gens prennent connaissance des différents prestataires. Elle aura lieu à Porrentruy. Mise à disposition de Flyers.

Divers 2 : Sandrine G ; la maternité de St-Imier, nouvellement rénovée, organise une journées portes ouvertes, le 8-9 juillet 2023. Attente de la confirmation des dates, qui vous seront transmises dans les plus brefs délais.

DEUXIEME PARTIE : ASSEMBLEE DES DELEGUEES (AD) 20h40-21h00

L'assemblée des déléguées (AD) aura lieu le 25.05 en fin de congrès pour la 2^{ème} année. Notre section a droit à 3 déléguées (prorata du nombre de membres de la section). Explications de l'organisation de l'AD cette année : Année particulière car il n'y a aucune motion à voter.

Cette année iront Julie A., Marion G. et Catia V. Personnes élues à l'unanimité par l'assemblée.

Accepte :27

contre : 0

abstention : 0

S'en suivent les votations concernant l'AD 2023 :

- OJ de l'AD du 25.05.2023

Accepté : 27 contre : 0 abstention : 0

- PV de l'AD du 19 mai 2022

Accepté 27 contre : 0 abstention : 0

- Acceptation du rapport d'activité de la FSSF (RA 2022 est en ligne sur intranet)

Accepté : 27 contre : 0 abstention : 0

- Rapport de révision des comptes

Accepté : 27 contre : 0 abstention : 0

- Comptes 2022 de la FSSF

Accepté : 23 contre : 1 abstention : 3

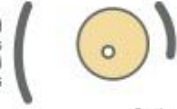
- Budget 2023

Accepté : 24 contre : 0 abstention : 3

Fin de l'assemblée à 21h00.

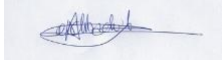
La date de la prochaine AG sera transmise par email après l'AD. Une assemblée extraordinaire vous sera proposée en septembre 2023, pour diffuser plusieurs informations :

- Document de consentement patientes pour les statistiques
- Procédures transmissions SF lors de Guthrie pathologiques/douteux
- Table ronde concernant le groupe « SF pour un discours ouvert »
- info sur les tarifs des cotisations de sections
- Adresse mail HIN obligatoire ? (Nouvelle loi sur la protection des données en septembre 2023)
- Cercles de qualités et formation de modératrice.



Le comité de section, le 08.05.2023

Julie Aeschbacher
Co-présidente JU



France Voyame
Responsable internet



Mélanie Jeannerod
Co-présidente NE



Catia Vaucher
Secrétaire

Marion Grosjean
Trésorière

